

Motion – Mise à disposition d'un local climatisé pour les personnes âgées ou en situation de handicap dans le cadre du plan canicule

Déposée par : Parti socialiste de Boudry

Date : 08.09.2026

Objet : Mise à disposition d'un local climatisé

À Boudry, bien que des mesures d'information et de sensibilisation existent, aucun espace communal climatisé n'est actuellement mis à disposition pour accueillir les personnes à risque lors des journées de canicule.

Considérant que

- Vu les épisodes de canicule de plus en plus fréquents et intenses en Suisse romande,
- Vu les recommandations cantonales et fédérales en matière de prévention des risques liés aux fortes chaleurs,
- Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes souffrant de maladies chroniques sont particulièrement vulnérables aux effets sanitaires de la chaleur,

Le Conseil général demande au Conseil communal qu'une étude soit réalisée afin

1. **D'identifier un local communal adapté**, accessible aux personnes à mobilité réduite, pouvant être climatisé ou déjà équipé d'un système de refroidissement ;
2. **De mettre ce local à disposition du public vulnérable** (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes souffrant de maladies chroniques) lors des périodes de canicule définies par le plan cantonal ;
3. **D'assurer une communication** claire et accessible à la population concernant l'ouverture de ce local, notamment via les canaux habituels de la Commune (site internet, affichage, réseaux sociaux, bulletin communal) ;
4. **D'étudier la possibilité de collaboration** avec les institutions locales (EMS, associations, services sociaux, bénévoles) afin d'assurer une présence minimale, un accueil sécurisant et un accompagnement si nécessaire ;
5. **D'intégrer cette mesure durablement** dans le plan canicule communal, avec une évaluation annuelle de son fonctionnement et de son utilité.

Par cette motion, la mise à disposition d'un local climatisé constitue une mesure simple, concrète et efficace pour protéger les personnes les plus vulnérables de notre commune. Elle s'inscrit dans une démarche de santé publique, de solidarité et de prévention.